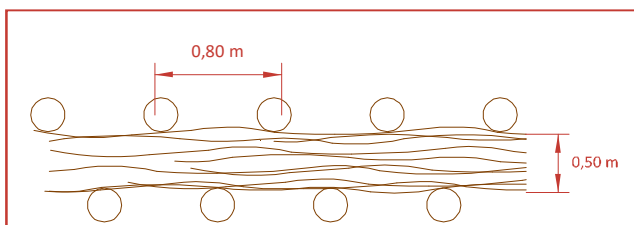


Mise en place de longues branches assemblées en fagot serré (saule) dont la longueur est supérieure à 1m, fixés par des pieux.

Spécifications des matériaux :

1. - Pieux : 1.5 m de hauteur, en saules frais, d'environ 10 cm de diamètre à implanter sur deux rangées, chacun espacé de 80cm.
2. - Fagots : ils sont composés pour les fascines enterrés exclusivement de saules. Les autres couches viendront s'insérer entre les deux rangées de pieux jusqu'à atteindre une hauteur de 80 cm.



Sur les petits bassins versants, une fascine sert à freiner les ruissellements et provoquer la sédimentation de la terre.

Cet aménagement linéaire simple joue un rôle de filtre en piégeant les sables et les limons transportés par le ruissellement. Il permet aussi de limiter l'érosion sur plusieurs dizaines de mètres en aval en diminuant la vitesse de l'eau.

